
RE PUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur, Fraternité, Justice

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

**DIRECTION DU DEVELOPPEMENT
DES FILIERES AGRICOLES**

DAON N° 08/CPMP/MA/DDFA/MA/2024

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite au plan prévisionnel annuel de passation des marchés publics (PPM), paru dans le site de l'ARMP.
2. **La Direction du Développement des Filières Agricole (DDFA)** a obtenu dans le cadre de son budget 2024 des fonds afin de financer son plan d'action et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à **L'acquisition des tracteurs avec accessoires.**

Lot : Acquisition de 21 tracteurs avec accessoires adaptés (charrues à disque, billonneuses, semoirs, herse).

Ces équipements seront fournis à Nouakchott dans un délai ne dépassant 150 jours.

3. La Direction du Développement des Filières Agricole (DDFA) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour Marché relatif à **L'acquisition de 21 tracteurs avec accessoires**, conformément aux spécifications contenues dans le Cahier des Clauses Techniques du présent marché.

4. La passation du présent Marché de fourniture sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés publics mauritanien.

5. Les soumissionnaires peuvent prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse suivante : Service des marchés du Ministère de l'Agriculture Nouakchott Mauritanie, Tél : 45 25 74 75, 45 21 23 30, Direction du Développement des Filières Agricole (DDFA), Tél : 43 06 12 60

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres contre un paiement non remboursable d'un montant de Trois Mille (3.000 MRU) au Trésor Public. Le document d'Appel d'offres sera déchargé au niveau du Service des marchés du Ministère de l'Agriculture- Nouakchott Mauritanie ou à la Direction du Développement des Filières Agricole (DDFA)- Nouakchott – Tevragh zeina – F Nord.

7. Les exigences en matière de qualifications des candidats sont :

Capacité Financière

- Avoir réalisé un chiffre d'Affaires Annuel moyen, pour les trois dernières années,

au moins égal à : 50 000 000 MRU.

- Le candidat doit avoir une attestation de capacité d'autofinancement au moins au montant de 20 000 000 MRU

Capacité technique :

- Le candidat doit avoir réalisé un marché similaire en nature (tracteurs) et en volume au cours des trois (3) dernières années.

Ce marché doit être attesté par une administration publique ou parapublique avec la fourniture obligatoire :

- de la page de garde et de signature
- du PV de réception ou à défaut l'attestation de bonne exécution.

8. Les offres doivent être accompagnées par une garantie de soumission d'un montant de **750 000 MRU** Ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible. Cette garantie devra demeurer valide pendant une durée de 120 jours au moins à compter de la date limite de dépôt des offres.

9. Les offres doivent être remises au plus tard **le 06/03/2024 à 12 H00 TU** à l'adresse suivante : Commission de Passation des Marchés Publics du MA (CPMP/MA), Avenue Mokhtar OULD DADDAH, immeuble MOUNA, 2^{ème} étage, Nouakchott-Mauritanie.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 06/03/2024 à 12 H00 TU** à l'adresse ci-dessus.

11. Les offres doivent être présentées en Toutes Taxes Comprises (TTC)

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix jours (90 jours) à compter de la date limite de dépôt.

13. Les avis et décisions portant sur ce DAO sont à consulter sur le site de l'ARMP.

Le Secrétaire Général du MA

Ahmed Salem Ould EL ARBI